

ANNONCE N°86 DU 23/09/2009

SONASID : CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMMENT

Les actionnaires de SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE « SONASID », société anonyme au capital de 390.000.000 DH, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement aux Bureaux de la SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT, 163, Avenue Hassan II, 14^{ème} Etage à Casablanca, le :

Mercredi 28 octobre 2009 à 16 heures

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution d'un dividende exceptionnel ;
- Démission d'administrateurs ;
- Cooptation d'administrateurs.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.